

LE
BLEUN-BRUG
ET
L'EGLISE

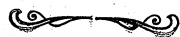
Le
Bleun-Brug
et
l'Eglise



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2026

Le Bleun-Brug



Le *Bleun-Brug* est une association bretonne catholique qui fut créée à Kerjean le 12 septembre 1905, pour être le *porte-étendard* des droits imprescriptibles de la Bretagne.

Les membres du *Bleun-Brug* s'engagent à défendre nos plus essentielles traditions bretonnes, à maintenir l'usage et à soutenir, de toute leur influence, le renouveau littéraire de la langue bretonne, l'élément le plus vivace de notre nationalité et à revendiquer, pour la Bretagne, le plein exercice de ses droits, en matière culturelle et linguistique notamment en matière d'enseignement.

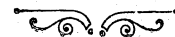
Ils veulent faire une œuvre constructive dans la concorde et la clarté.

CATHOLIQUES, sans épithète, ils ont dessein de servir l'Église comme elle desire être servie.

BRETONS, ils veulent sauver l'âme de la Bretagne, l'œuvre millénaire des Saints, la douce Patrie Ceitique, *Bro goz o zadou*.



LA DOCTRINE DU BLEUN-BRUG ET L'ÉGLISE



La doctrine du Bleun-Brug, sur nos droits et nos devoirs de Bretons, est en parfaite conformité avec celle de l'Église concernant les nationalités, qu'un théologien dont la science brille au premier rang expose et résume en ces termes :

« Il n'y a guère de spectacle plus beau, ni plus émouvant que celui d'un peuple jaloux de son passé, et qui s'applique en dépit des obstacles et au travers des contradictions à perpétuer sa vie.

« Cette lutte a conquis l'admiration de l'humanité.

« Elle mérite le respect et les sympathies de l'Église.

« L'existence nationale est un droit naturel. Et là même où des droits supérieurs, des raisons historiques et juridiques prépondérantes privent une nation ou une race de son état politique originel et de son indépendance, c'est un besoin inné, en même temps qu'une ambition légitime, pour cette nation ou cette race, de se conserver elle-même et de s'attacher par une attitude résolue à ses plus essentielles traditions.

« Autant l'Église se montre soucieuse de réprouver tout mouvement contraire au devoir de loyauté et qui implique la révolte, autant elle est heureuse de marquer, pour les saines libertés des peuples et pour leurs justes revendications ethniques, un souci bienveillant qu'elle pousse jusqu'à la protection, et qui atteste son amour du droit.

« Par son enseignement et par ses œuvres, cette divine société montre que non seulement elle ne s'oppose pas en principe aux efforts de survivance nationale, mais qu'elle les approuve et les favorise.

« On ne saurait citer d'elle, j'entends de l'autorité qui la gouverne, ni une démarche, ni un décret, ni un mot par lequel elle ait enjoint à un groupe quelconque de fidèles d'abdiquer le culte et le parler ancestral. On ne l'a jamais

vue, on ne la verra, Dieu merci, jamais, poser sur le cœur de ses fils une main de cosaque pour en surprendre et en étouffer les légitimes battements. Elle leur prescrit des dogmes ; Elle leur impose des devoirs ; Elle laisse à la nature le soin de dessiner et de combiner sur leurs lèvres les lettres et les sons qui traduisent leurs croyances et qui forment leur prière.

« Ces principes que nous avons posés nous justifient semble-t-il de conclure : premièrement, que l'Eglise est dans son rôle, lorsqu'elle protège les races et les langues maternelles liées, en bien des cas, au sort de la religion ; secondement, que cette protection subordonnée aux intérêts supérieurs de la foi est basée sur le droit naturel lui-même ; troisièmement que la fidélité aux traditions ethniques essentielles n'a rien en soi, qui ne puisse se concilier avec le civisme le plus loyal et le plus dévoué.

« Ce que les Papes demandent dans leurs plus solennelles encycliques et ce que tous les écrivains catholiques doivent demander avec eux, c'est la fraternité des races et des peuples dans le respect mutuel et une mutuelle charité. »

Mgr ADOLPHE PAQUET,

Professeur à l'Université de Québec.

QUELQUES TÉMOIGNAGES

qui approuvent et favorisent nos efforts de survivance nationale.

1. — Hor Yez-ni

Quand j'entends dire maintenant que le breton fléchit dans certaines paroisses, que les familles ne s'en servent plus parfois pour lire la Vie des Saints et l'Evangile du soir, qu'elles exigent trop souvent la substitution du catéchisme français au catéchisme breton, que l'enseignement public pousse délibérément nos enfants dans cette voie, j'en souffre comme évêque breton, et je m'unis à mes prêtres, à nos maîtres, à nos maîtresses catholiques, pour réagir contre un tel désordre et je rappelle à tous ce que je disais un jour (1) devant une assemblée savante : « C'est la langue qui révèle l'âme d'un peuple, qui garde sa personnalité, qui protège sa liberté, qui entretient son patriotisme, qui unit fraternellement le cœur de ses enfants, qui enrichit son patrimoine intellectuel, qui traduit bien tout ce qu'il y a de plus intime, ses convictions religieuses et ses affections de famille. Quand une langue a de tels titres de noblesse, et qu'elle possède des poèmes comme ceux du *Barzaz-Breiz*, des chants populaires comme ceux des « quatres cantons » de Bretagne et des œuvres religieuses, historiques, poétiques, dramatiques, comme celles qu'admirent aujourd'hui les juges les plus autorisés, elle devrait pouvoir entrer la tête haute, dans tous les établissements scolaires. Elle y apporterait sa note d'équilibre et de vigueur, et ne nuirait en rien à la culture grecque et latine, car son style et sa pensée n'ont rien de nuageux, et la mélancolie qui parfois la caractérise n'a pas moins de charme pénétrant que celle d'Homère et de Virgile. »

Mgr. DUPARC, Evêque de Quimper.

Extrait du discours prononcé à la messe du BLEUN-BRUG, célébré au champ du couronnement de N.-D. du Folgoat, le 6 septembre 1928.

1) Le 9 juillet 1923, à la messe du cinquantième de la Société Archéologique,

Le Brezoneg est une langue admirable qu'il faut à tout prix maintenir, épurer et fortifier. Cette gloire appartient surtout au clergé breton qui doit la regarder comme une tâche et un devoir de religion.

Conserver la langue de nos pères, c'est en conserver les mœurs, les sentiments religieux, l'indépendance de caractère, tout ce qui a fait la Bretagne grande et belle dans le passé.

Mgr. AUGUSTIN DAVID,
Évêque de St-Brieuc et Tréguier.

*Extrait d'une lettre écrite le 27 mai 1868 à M. J. Hingant,
l'auteur des « Éléments de la Grammaire bretonne ».*



Conservons notre vieille et immortelle langue ; conservons l'énergie et la simplicité de notre foi ; conformons nos mœurs à notre croyance et nous n'aurons rien à envier au reste du monde.

Mgr. AUGUSTIN DAVID
*Extrait d'une lettre écrite, le 26 octobre 1869,
à M. Le Scour, barz I. V. Rumengol.*



Estimez-vous comme Bretons. Ce nom quand il est bien porté est un gage d'attachement aux vieilles croyances, de fidélité aux pratiques simples, de constance dans le sentier du devoir.

Tenez à vos vieux usages, à vos vieux costumes, à votre vieille langue, et nous ne parlons pas ici en littérateur préoccupé de questions philologiques, en artiste épris de formes pittoresques, mais en évêque convaincu par l'expérience et la raison de l'étroite liaison qui existe entre la langue d'un peuple et ses croyances, entre ses usages et ses mœurs, entre ses habitudes et ses vertus.

Jh. M. GRAVERAN, Evêque de Quimper.
Lettre du 25 Janvier 1846.

Je vous sais gré d'avoir fait ressortir, après tant d'autres, la richesse et les beautés de notre langue nationale. Efforçons-nous de conserver avec la foi de nos pères, leurs mœurs, leurs traditions, leurs coutumes et leur langage.

JEAN MARIE, évêque de Vannes.

*Extrait d'une lettre écrite le 2 juillet 1889, par Mgr Bécél à
M. Goulven Morvan, fondateur du FEIZ ha BREIZ.*



J'ai demandé à tous les Bretons bretonnant de l'A.C.J.F. de *cultiver* et de *propager* leur vieille langue. Puissiez-vous trouver des milliers et des milliers de lecteurs ! C'est mon vœu ardent, car c'est le *bien du pays* et le *salut de la Bretagne*.

CARDINAL DUBOURG, Archevêque de Rennes.

*Extrait d'une lettre écrite le 23 décembre 1920,
à M. Perrot, directeur du FEIZ ha BREIZ.*



Les hermines qui entourent notre blason représentent la tendre sollicitude dont nous voudrions envelopper le pays assigné à nos labeurs...

Nous aimons l'Armorique... Nous aimons ses champs et ses rivages, son océan et son ciel. Nous aimons son histoire qui fut grande parce que chrétienne. Nous aimons ses vénérables traditions qui font encore si originale et si distinguée sa physionomie moderne. Nous aimons ses costumes brillants, que les hommes de nos cantons portent toujours noblement et qui donnent aux filles d'Arvor des allures de reines. Nous aimons sa vieille langue dont les mots sont imprégnés de droiture et de clarté, de poésie et de ferveur ; à tous nos enfants, d'ailleurs, comme l'apôtre, Nous parlerons le langage maternel.

HIPPOLYTE, Evêque de Vannes.

*Extrait de la lettre pastorale de Mgr Tréhieu à l'occasion de
son arrivée dans le diocèse, le 2 juillet 1929.*

Faire mourir une langue, mais c'est pêcher contre la vie sociale...

Nous venons de voir ressusciter des nations qu'on disait mortes ; de l'avenir d'un idiome pas plus que de celui d'une patrie, personne ne sait rien.

CAMILLE JULLIAN,
de l'Académie Française.



C'est un devoir plus pressant que jamais, pour les prêtres, pour les maîtres et les maîtresses d'écoles catholiques de défendre et de cultiver la langue nationale, de la faire étudier, de la remettre en honneur. L'âme de la race y est intéressée.

Mgr. DUPARC.

*Extrait de l'allocution adressée à son clergé,
le 31 décembre 1925.*



Une des conditions du succès dans nos catéchismes c'est que l'enseignement soit donné dans la langue du pays, — en breton ; nous demandons au clergé et à notre corps enseignant de faire comprendre cette vérité aux familles qui les consultent.

Mgr. DUPARC.

Extrait de la lettre pastorale de carême de 1922.



Pour que les élèves apprennent bien le français il faut que les maîtres sachent bien le breton.

GEORGES DOTTIN,
Doyen de la Faculté des lettres de Rennes.



I

Quiconque parle deux ou plusieurs langues possède un véritable trésor intellectuel. N'est-ce pas Joseph de Maistre qui a écrit : « l'homme qui connaît deux langues vaut deux hommes, celui qui en connaît trois en vaut trois, et ainsi de suite ». Combien il avait raison ! La langue étant l'expression la plus parfaite du tempérament d'un individu, d'un peuple, d'une race, s'assimiler une langue c'est pénétrer dans le fond de cet individu, de ce peuple, de cette race ; c'est s'en approprier la quintessence ; c'est voir à plein jour le mécanisme de ses pensées, de ses émois intimes ; c'est pénétrer jusqu'au tréfonds de sa psychologie.

Qu'il s'agisse de la langue d'une élite, de ceux que Carlyle nommait des *représentative men*, que nous appelons des génies : ou bien de la langue employée par l'honnête moyenne : ou même de l'idiome populaire qui souvent est le plus original et le plus suggestif ; quiconque se les est assimilés a pratiqué une gymnastique intellectuelle incomparable, qui lui vaut une ouverture d'esprit inconnue à l'homme qui ne connaît qu'une langue unique. Il a étendu son champ d'observations et meublé son cerveau d'une foule de notions nouvelles. L'autre subit les limitations de *l'homo unius libri* : elles sont redoutables !

Mais acquérir l'usage de deux langues ce n'est pas seulement développer deux fois son esprit, c'est doubler l'efficacité productive des instruments de son travail.

II

Précieux instrument pour la recherche du vrai, le bilinguisme fournit d'excellentes indications dans le domaine de l'action pratique.

Tout hommage soit rendu au génie français : épris de clarté, de logique, de raisonnement, de liaison entre les idées, les sentiments et les faits, il est le plus brillant héritier de la culture gréco-latine. Mais il a ses défauts et ses qualités. Facilement son idéalisme tourne à l'idéologie. Familier avec les idées abstraites il s'égare parfois lorsqu'il descend des hauteurs où il plane pour mettre le pied sur le terrain des faits concrets et des réalités vivantes. Le Jaco-

binisme révolutionnaire créateur de constitutions politiques aussi caduques les unes que les autres, n'en est-il pas une preuve saisissante ?

Un bilingue est immunisé contre ces aberrations par le contact qu'il entretient avec d'autres génies, l'anglo-saxon p. ex. ou le Néerlandais, ou le Scandinave, ou le Breton. Moins soucieux que les Français de logique pure, ces peuples ont un sens très développé des contingences qui dans l'histoire vécue accompagnent le vrai et l'enveloppent. Saut en matière religieuse, l'absolu est rare en ce bas-monde. Partout ailleurs, en matière sociale, politique, éducative, la vérité est conditionnée par le temps, le milieu, le climat, les tempéraments, les humeurs des hommes, éléments dont un gouvernement qu'elle qu'en soit la forme, doit tenir un compte rigoureux, s'il ne veut légiférer dans le vide et faire fausse route. Il y a là une leçon pratique de la plus haute portée dont le bilinguisme peut faire profiter tous ceux qui veulent bien lui prêter l'oreille : tempérer l'idéalisme par un sage réalisme est la vraie méthode de gouverner.

III

Faut-il craindre que la volonté, soumise à l'influence de ces deux courants, ne soit paralysée par eux et qu'il lui soit par conséquent impossible de prendre un parti ?

Cette appréhension serait justifiée si les deux forces mises en regard l'une de l'autre par le bilinguisme étaient antagonistes. Mais la vérité est que loin de se combattre elles s'harmonisent, puisqu'elles se complètent en éliminant leurs imperfections, en mettant en commun leurs vertus réciproques. Unies comme il convient elles produisent chez certains hommes ces illuminations intérieures, créatrices de vues originales et de projets féconds, promotrices de progrès intellectuel, artistique, social, moral, pourvoyeuse de bien-être et de meilleur-être. N'est-ce pas sur des terrains bien différents, l'histoire commune des Schaepman, des Guido-Gezelle, des Ed. de Coussemaker, des abbé Lemire pour ne citer que quelques noms plus connus parmi ceux qu'honore la Flandre Française ? Ne peut-on pas affirmer sans erreur que leur bilinguisme a fait d'eux des hommes

d'une qualité supérieure, parce que leur âme s'est alimentée à une source doublement fécondante ?

Chanoine LOOTEN.

*Doyen de la Faculté libre des Lettres de Lille,
Président d'Honneur du VLAAMSCH VERBOND.*

[Extrait du N° 3 du *Lion de Flandre*.]



Le bilinguisme s'impose à l'éducateur soucieux de former les esprits, par cette raison que l'étude des formes simples n'intéresse que la mémoire, tandis que la comparaison de deux langues rapprochées exerce le jugement.

V. PONCEL.

Études, Novembre 1920.



La langue (*bretonne*) a le droit d'être enseignée parce que si elle n'est pas la langue française, elle n'est pas moins une langue française.

J. SIMON.



Ped breizad a zo hag a laka yez e vro da genta, e pep lec'h ?

Mar d'int bet hadet stank int diouanet rouez : « O holl arc'hant, evel a lavar an A. Moal a ya da brenan levriou ha kazetennou gallek hag o holl amzer d'o lenn.

Ped parrez breizat a zo hag a vefe yac'h a-walc'h ?

Hini m'oarvat ; enno holl eo krog, da vat, k'lenved an divrezonega ha kristenien virvidik, war o meno, a zo zoken hag a gav d'ezo n'eo ket dâ en em jala nemeur gand arc'hlenved-ze ; siouaz, da heul an divrezonega e teu atao andizouea abred pe ziwezad ; an hini a nac'h e dud koz a zo en toull tosta da nac'h e Zoue : berwelet eo a-grenn an hini n'her gwel ket. Breiz a zo diazezet war ar brezoueg hag ar feiz, ma lammit unan pe unan eus an daou vaen diazez-se, e kouezo, en he foull, ha setu perak brasa torfed a c'hell ober eun tad hag eur vamm, e Breiz, goude mouga ar feiz, e kalon o bugel, eo mouga ar brezoneg, en e c'henou. An tad hag ar vamm m'o deus bet brezoneg digand o zud n'eo ket evita

o unan eo o deus bet an tenzor-ze, met roet eo bet d'ezo evit m'her rojent, d'o zro, d'o bugale.

Pec'hed eo eta d'eun tad ha d'eun vamm diranna o bugale eus kaera tenzor hor gouenn, rak ar gwir da c'houzout yez e dud koz eo kenta gwir a ro an natur da eun den o tont er bed-man ; setu perak pa welan tadou ha mammou, anioiu breizat, eus ar re gaera, d'ezo, ha gwad breizat, eus ar yac'ha, o redet en o gwazied, o c'hallegat ouz o bugaligoù — hag aoun ganto ne ouesfent eur ger brezonek — e vezan donjeret evel dirak eur pec'hed a eneb an natur ; n'eus ket da lavaret nann, Bretoned omp ; eun ano eo hennez ha n'eus ket a ezomm da gaout mez ouz e zougen ; chomomp eta Bretoned penn-kil-ha-troad kement ha ma'z omp. Doue n'en deus ket hol laket da veza holl eus an hevelep gouenn nag holl eus an hevelep bro ; pep hini a dle derc'hel d'e ouenn ha d'e vro ; Doue a fell d'ezan kement-se hag an hini n'her gra ket a bec'h. Pep hini a dle chom en e renk, met pep hini, dreist-holl, a dle chom en e ouenn : eno eo eman an urz.

Y. V. PERROT.

Breiz ha Feiz (Genver 1929).



Hon Istor-ni

Beaucoup de Bretons ignorent tout de la Bretagne..... parce qu'ils ne savent pas l'histoire de leur pays. C'est leur plus grande faiblesse.

La première chose à faire, C'est donc de leur apprendre l'histoire de la Bretagne, non pas dans de simples résumés scolaires, quoiqu'ils soient nécessaires, mais dans des conférences pleines de cœur, pleines de bon sens et pleines de vérité.

Mgr. DUPARC.

Extrait du discours prononcé à la Messe du Bleun-Brug au Folgoat le 6 Septembre 1928.



Un peuple pas plus qu'un homme, ne doit se dire né de père inconnu.

Cardinal CHAROST.

Extrait du discours de son Éminence à la bénédiction de la statue de St Judicael, roi de Bretagne, à Pempont, en 1925.



Ils (les Bretons) avaient reçu de leurs Pères une Patrie qu'ils avaient à garder libre !

ARTHUR LE MOYNE DE LA BORDERIE.

Auteur de l'Histoire de la Bretagne.



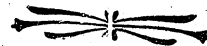
Quand je pense que je suis sorti bachelier, du collège, capable d'écrire dix pages sur des tas de farceurs du genre d'Agamemnon et que je n'avais jamais entendu prononcer le nom de Nominœ.

*La Bretagne aux Conférences du Souvenir.
Nov. 1922, par A. MASSERON.*



« Il n'y a descendant de noble race qui ne relise avec complaisance les titres et les hauts faits de ses ancêtres. A t-il un grand cœur, la légitime fierté qu'il concevra de ses origines le stimulera plus énergiquement que tout autre motif à vivre d'une vie qui réponde à l'illustration de sa naissance. Nous sommes de noble race, nous Bretons, mais trop souvent nous l'ignorons. Apprenons à nos fils l'histoire de Bretagne.

Feiz ha Breiz (Chouevrer 1922).



Hon Politik-ni

Nous croyons d'une foi robuste et invincible à l'avenir de notre race. Nous souffrons douloureusement de ses humiliations et de ses trop réelles défaillances et c'est pour cela

que nous voulons travailler, sans relache, à l'instruire, à la fortifier, à lui donner confiance de sa dignité.

J. BULÉON, Curé-Archiprêtre de Vannes.
Feiz ha Breiz (Chouever 1923).



Er Bleu-Brug e saù é ben trema Paris get hardehted hag e lar d'er vro a Frans : « Ne hellan ket mui dihostal idan er sam e daulet arnan emb arsau. Diover em ès d'er libérté e hués lamet genein ; reit frankis de mem bro de viùein el ma karou revé lézen Doué. Lausket er Vretoned de gonz el ma plijou gete. Lausket ind de zesaù ou bugalé, el ma teliér desañ bugalé badéet. Bras erhoalh omb breman, emb ne ve dobér ag hun has ari er stag.

Frans. 200.000 Breton e zou marù aveit dihuen hou frankis ; perag enta ne véhemb ket, ni eue, lodeg, un draïg benag, er frankis hun ès prenet ker kir aveit oh hui.

Frans, hileuet-mat, ha komprenet mar gellet.

A. BULÉON.

*Pennadig eus prezegenn e Bleu-Brug Keranna
d'ar 16 a viz Guengolo 1926.*



Parlant de l'administration française des états pontificaux usurpés par Napoléon 1^{er}, en 1809, Henry Bordeaux écrit : « Elle centralisait, centralisait, centralisait. Elle laïcisait laïcisait, laïcisait. Le résultat, c'est qu'elle se fit détester. »

*Extrait du discours de réception à l'Académie française de
Louis Madelin prononcé le 23 mai 1929 par Henry Bordeaux.*



La France a le devoir d'accorder aux Bretons la pleine liberté de leur langue, gardienne de leurs traditions, par équité d'abord, par reconnaissance ensuite, enfin et surtout par souci de l'intérêt général et du véritable progrès.

JEAN DES COGNETS.



Red eo d'eomp kaout *hor politik-ni* evel m'hon eus *hor yez-ni*.

Kaout eur politik n'eo ket klask en em zispartia eo, met chench penn d'ar vaz ar pezh zo red d'eomp evit gellout beza evit gwir, *Bretoned* : kaout *hor skoliou-ni*, da genta dreist pep tra

ERWAN AR MOAL.



Rien ne peut nous aider à réaliser l'union entre Bretons que la vision du danger qui menace la Bretagne.

FEIZ ha BREIZ.



Le premier devoir envers notre race c'est d'en être. Puisqu'il paraît que nous sommes Bretons, trouvons le temps de l'apprendre et, le sachant bien, ayons assez de cœur pour conformer notre conduite à cette conviction et d'elles-mêmes, presque toutes choses se porteront mieux parmi nous.

Feiz ha Breiz (Meurz 1923)



Taine a écrit là-dessus, sur notre administration vermoulue — des pages impérissables que personne ne lit plus et sur lesquelles tout homme politique devrait subir un examen avant d'être admis à se présenter aux élections législatives.

HENRY BORDEAUX.

Echo de Paris du 22 mars 1927.



De tout temps il y a eu des esprits ainsi faits qu'ils n'envisagent jamais la défense que comme un scandale ajouté à celui de l'attaque et qu'ils unissent volontiers leur indignation à celle de l'ennemi, quand les apôtres de la vérité s'efforcent de rendre leurs voix aussi retentissantes que celles des apôtres du mensonge.

CARDINAL PIE.

Cessez d'étouffer toute initiative et toute originalité de race sous la pesante machine administrative qu'a forgée Napoléon et dont vous n'avez pas encore, en cinquante ans de République, desserré un seul écrou. Et que la langue bretonne, héritage de nos morts, gloire de notre race, amour de nos cœurs, soit libre enfin dans une Bretagne maîtresse de son âme.

Jean DES COGNETS.

IMPRIMATUR

Coriscopiti die XVII^e mensis Julii 1929

P. JONCOUR, v. g.

